

**Reportage**

**Lacs du Gabon : quel modèle de gestion ?**



Le lac de Nzeng-Ayong est transformé en dépotoir.



Celui de l'ex-Cimgabon à Ntoum est devenu un site d'exploitation d'eau pour la consommation humaine.

Photo : Jean Macdouma

Photo : Jean Macdouma

J. M.  
Libreville/Gabon

*Notre pays regorge d'une multitude des lacs. Selon toute vraisemblance, leur mode de gestion pose problème. Les administrations concernées par la question semblent inactives. Conséquences, certains lacs sont victimes de l'incivisme des populations.*

ON trouve de nombreux lacs disséminés sur l'ensemble du territoire national. Certains sont dans un abandon total. Ce qui ne peut manquer de susciter de l'intérêt, à l'heure où des questions de l'environnement et des écosystèmes, y compris aquatiques, marquent les esprits. Quelles sont les administrations concernées par la gestion de ces bassins, et leur impact dans la survie des espèces et de l'humanité? Il importe de retenir qu'il existe une multitude de lacs dans toutes les provinces du pays. Certains, à l'instar du Lac bleu de Mouila ou celui de l'hôtel Mvett palace à Oyem, sont mythiques. L'intérêt qu'ils suscitent fait qu'ils sont bien

conservés et protégés contre les actes inciviques de toutes sortes. Contrairement au Lac bleu du quartier Diba-Diba 1, ou celui de Nzeng-Ayong, à Libreville, qui ont été transformés en véritables décharges. Dans l'ensemble, la gestion de ces milieux aquatiques poserait problème. C'est du reste ce que pensent nombre de personnes interrogées sur la question. Coordinateur du Projet d'appui à la gestion des zones critiques humides du Gabon (PAZH), Faustin Ondamba Ombanda explique que «les lacs, les rivières et les points d'eaux, selon la convention Ramsar, font partie des zones humides». **RESSOURCES VITALES.** Lors de la Journée mondiale des zones humides, célébrée le 2 février dernier, sur le thème "Des zones humides pour un avenir urbain durable", l'accent a été mis sur les lacs pour montrer le fait urbain et la nécessité de maintenir ces zones humides en bon état. A cette occasion, il a été constaté la pollution du lac de Nzeng-Ayong et celui de la société CimGabon à



Le lac bleu au quartier Diba-Diba envahi d'herbes et d'ordures ménagères.

Photo : Jean Macdouma

Ntoum. Ce dernier étant géré par la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG). Pour que toute urbanisation soit durable, il est fondamental qu'elle soit adossée à des zones humides saines. Celles-ci assurant l'approvisionnement des villes en eau, vitale pour la santé et les autres besoins de l'homme. La dimension de nos lacs est grande mais l'on ne peut donner une cartographie spatiale précise, selon Paulin Kialo, directeur de l'Observatoire des dynamiques sociales au Centre national de recherche scientifique et technologique (Cenarest). Toutefois, des chercheurs comme Jean Daniel Mbega ont mené des travaux sur le Bas-Ogooué, avec l'appui de la compagnie pétrolière Total Gabon. Mbega a d'ailleurs produit un ouvrage sur les différentes espèces des poissons. A partir de ce travail, il est apparu nécessaire de valoriser ces endroits peu connus, tout en appréhendant leur importance, leur rôle et les enjeux socio-économiques qui en découlent. Emmanuel Bayagni, point focal de la biodiversité, par ailleurs directeur général du Centre national antipollution ne souligne-t-il pas: "nous devons comprendre que la gestion des lacs est importante pour la sauve-

garde de notre biodiversité". **RÔLES.** Cela est d'autant plus fondamental que les lacs jouent plusieurs rôles dans notre pays. On leur attribue, en effet, des rôles culturels et socio-économiques. Ils sont, par exemple, utilisés pour la purification et autres pratiques traditionnelles. Ensuite, ils nourrissent et procurent des ressources économiques à travers la pêche qui y est pratiquée, leur usage pour les besoins agricoles et la consommation humaine, ainsi que pour la navigation et le tourisme. Pour cela, l'on sait ce qu'il faudrait en faire et commencer à les gérer. «Le Gabon s'est doté d'une stratégie nationale sur le développement durable, il appartient à l'ensemble des acteurs de la mettre en œuvre», estime Jean Daniel Mbega. Non sans préciser: "sur le plan administratif, nous avons des entités qui doivent travailler en synergie pour valoriser nos lacs". Au niveau du département ministériel en charge de la forêt et de l'environnement, la direction générale des écosystèmes aquatiques a des missions précises en ce qui concerne l'aménagement et la gestion. Tout comme la direction générale des pêches et de l'aquaculture, qui a aussi des prérogatives en matière de gestion de la res-

source. Il en est de même pour la direction générale de la faune et des aires protégées qui a un regard sur les espèces protégées; de la direction générale de l'environnement et de la protection de la nature qui est également concernée par la gestion de ces milieux; et du Centre national antipollution qui veille à ce que ces endroits ne soient pas pollués. **PROJETS VIABLES.** D'autres départements ministériels, apprend-on, sont impliqués dans la gestion de ces lieux essentiels à la survie. Les collectivités locales et les communautés vivant à côté des lacs sont aussi concernées. Elles doivent participer au maintien de ces écosystèmes. «Si nous voulons sauvegarder la biodiversité qui s'y trouve pour les générations actuelles et futures, il est indispensable

de mener des études pour cartographier l'ensemble des lacs», conseille un expert. Au demeurant, ces études permettraient de classer plus facilement certains lacs en aires protégées. Autrement dit, de les hisser au rang de sites de hautes valeurs de conservation. Particulièrement ceux qui abritent une biodiversité exceptionnelle comme ceux de l'Abanga, qui hébergent des espèces comme les lamantins et les hippopotames. Les lacs peuvent aussi être valorisés pour la recherche ou l'écotourisme. Le cas de ceux de Nzeng-Ayong, de Mouila et du Mvett Palace. Le maintien à leurs endroits actuels et leur valorisation interpellent toutes les forces de la nation. A chacun d'en prendre conscience, et d'œuvrer au développement des projets fiables et viables.

Provinces	Localités
Estuaire	Carrière Martel (Akanda), lac grenouille (Mabibé 1), Itougo (Marseille 2), lac de la peine (premier campement), lac bleu (Diba-Diba 1), lac Nzeng-Ayong, lac Ozangoué, lac Mindoubé 2), lac cimenterie, lac des canards (Padouk)
Haut-Ogooué	Lac Arvoubou (Franceville), lac caïmans (Léoni), 3 lacs à Mourana
Moyen-Ogooué	Lac Eyaro, lac Azingo, lac Nsilé, lac Ezanga, lac Ogoouémoué, lac Gowé, lac Oindalwango, lac Aroughe, lac Otsaghe-Adzo, etc...
Ngounié	Lac bleu (Mouila), lac noir (Ndéndé), lac Nzinga (Ndéndé), lac Oidiba (Ndéndé), lac Bidiba (Kanda à Lémbamba), lac Mudiba-Bakudu (Dibwangu)
Nyanga	10 plaines inondables
Ogooué-Ivindo	Lac Matsédjé vers le village Ego-poma
Ogooué-Lolo	Lac Malomba (Koula-Moutou)
Ogooué-Maritime	Lac Ozoufi, lac Onangué, lac Mandjé
Woleu-Ntem	Lac Houssa (Bitam), lac face la SEEG (Oyem), lac coline Akouku (Oyem), lac Matsugu (Oyem), lac hôtel Mvett-Palace (Oyem).

Photo : Jean Macdouma

Le Gabon a une diversité de lacs qui sont peu connus.

**Mariage**



19 Août 2017 - 19 Août 2018  
Me marier avec toi le jour de ton anniversaire a été le jour le plus heureux de ma vie.  
Joyeux anniversaire mon amour.